

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1352

Approbation d'un contrat entre la Ville de Lyon (Service archéologique) et SUP ALTA Sacré Cœur des Chartreux pour la réalisation d'une fouille archéologique au 38 rue Pierre Dupont a Lyon 1er

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN Marielle

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 DECEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 DECEMBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme DE LAURENS (POUVOIR à Mme DUBOT), M. VIVIEN (POUVOIR à Mme PRIN), M. EKINCI (POUVOIR à Mme DUBOIS BERTRAND), M. BLANC (POUVOIR à Mme DE MONTILLE), Mme CABOT (POUVOIR à M. REVEL), Mme FRERY (POUVOIR à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (POUVOIR à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1352 - APPROBATION D'UN CONTRAT ENTRE LA VILLE DE LYON (SERVICE ARCHEOLOGIQUE) ET SUP ALTA SACRE CŒUR DES CHARTREUX POUR LA REALISATION D'UNE FOUILLE ARCHEOLOGIQUE AU 38 RUE PIERRE DUPONT A LYON 1ER (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 1 décembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Un projet de réaménagement, situé au 38 rue Pierre Dupont à Lyon 1^{er}, et porté par SUP ALTA Sacré Cœur des Chartreux, prévoit la création de salles de cours et de logements pour l'accueil de religieuses au sein d'un ancien bâtiment de l'ordre des Chartreux. Le projet prévoit la création.

Sur la base des résultats du diagnostic effectué par le Service archéologique de la Ville de Lyon, le Service régional de l'archéologie (SRA) a émis l'arrêté de prescription de fouille n° 2021-1081 en date du 13/09/2021.

La fouille concerne l'étude et l'analyse des élévations intérieures de la galerie ouest du grand cloître ainsi que de la façade extérieure, et un suivi de travaux à mettre en place sur la zone réaménagée notamment par des plantations d'arbres ou des reprises du sol de la galerie.

L'aménageur a choisi le Service archéologique de la Ville de Lyon comme opérateur archéologique pour réaliser cette fouille.

Le contrat de fouille, joint au présent rapport, a pour objet, conformément à l'article R523-44 du code du patrimoine (livre V, titre II), de spécifier et d'organiser les obligations entre l'aménageur et l'opérateur et d'établir le devis correspondant à la réalisation des fouilles.

Il est complété par un projet scientifique, technique et méthodologique concernant l'organisation, le calendrier et la méthodologie de l'opération, soumis à validation du Service régional de l'archéologie.

Il est prévu que l'intervention archéologique soit facturée à l'aménageur pour un montant total maximal de 33 202, 25 €HT (hors budget nécessaire à l'étude des éventuels décors peints, qui sera confiée directement par l'aménageur à un prestataire spécialisé), incluant le coût des moyens mécaniques nécessaires à l'opération.

Vu le projet de contrat de fouille ;

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Le contrat établi entre la Ville de Lyon – Service archéologique et SUP ALTA Sacré Coeur des Chartreux pour la réalisation de la fouille archéologique prescrite par l'Etat pour le réaménagement d'un bâtiment sur le tènement du 38 rue Pierre Dupont à Lyon 1^{er} est approuvé.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit contrat et tous les documents afférents à cette opération de fouille
- 3- La recette résultant de cette opération sera imputée sur le budget du service archéologique dans Opérations archéologiques, sur le programme FPREVSA, LC 99474.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET